

VIVRE LES HERBIERS

62

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE VOTRE VILLE

JANVIER 2014

www.lesherbiers.fr

GREENTECH, L'ÉCO-PÉPINIÈRE

> 21

**LA TIBOURGÈRE
SE CHAUFFERA AU BOIS**

> 15

**ASSOCIATIONS :
VOS BESOINS**

> 22

**CULTURE :
TOUTE LA FAMILLE
SUR SCÈNE**

> 31



DOSSIER > 22

Association : les résultats de l'enquête dévoilés

Fin octobre, c'est devant un parterre fourni de responsables associatifs que les services de la Ville ont restitué l'enquête sur leurs besoins. Il ressort, notamment, la nécessité de mieux identifier les outils et ressources mis à leur disposition.



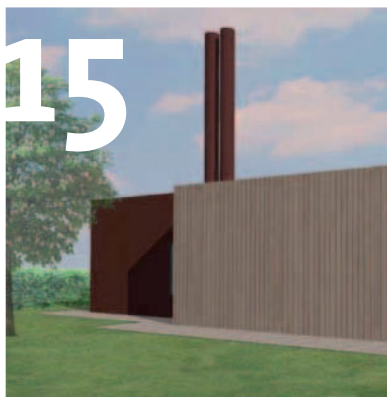
27



10



12



15



21

Arrêt sur images > 4

Brèves > 5

Vie en ville > 8

- > 8 STATIONNEMENT / Rappel de la zone bleue
- > 8 URBANISME / Nouveau règlement sur la publicité
- > 9 ELECTIONS / Municipales et européennes en 2014
- > 10 HÔTEL DES COMMUNES / Déménagement des services
- > 10 ENVIRONNEMENT / Éco-pâturage : appel à candidature
- > 11 FINANCES / Le budget 2014 s'esquisse
- > 12 TOURISME / L'Office dans ses nouveaux locaux
- > 12 TOURISME / Bon bilan du canton
- > 13 AMÉNAGEMENT / Place des Droits de l'Homme
- > 13 HABITAT / Un futur lotissement à la Pépinière
- > 14 HABITAT / Les logements insalubres
- > 15 ENERGIES / Une nouvelle chaufferie bois
- > 15 SPORT / Coup d'envoi des vestiaires Massabielle
- > 16 SENIORS / Renouvellement du Conseil des Sages
- > 17 SOCIAL / Les nouveaux locaux du SESSAD
- > 18 ENFANCE / La semaine de la petite enfance
- > 18 EMPLOI / 2^e Forum des métiers et des entreprises
- > 19 CME / Les nouveaux jeunes conseillers
- > 20 JEUNESSE / Projet vidéo
- > 21 ECONOMIE / Greentech, l'éco-pépinière

Dossier > 22

- > 22 ASSOCIATION / Résultats de l'enquête

Parlons projets > 24

- > 24 EQUIPEMENT / Résidence et crèche de la Tibourgère

Initiative > 25

- > 25 ASSOCIATION / Habitat Humanisme aide les mal-logés

Leur point de vue > 26

Portrait > 27

- > 27 Yannick Lesage touche à tout

Événement > 28

- > 28 Job en poche

Culture > 29

- > 29 TOUR DES ARTS / Lire pour le plaisir
- > 29 ECOLE DE MUSIQUE / Les folles percussions
- > 30 EXPOSITION / Les Herbretais vident leur sac
- > 31 ACTION CULTURELLE / Toute la famille en scène



27



30

No. 62

« Merci »



Chers amis lecteurs,

C'est avec une très grande émotion que je prends la plume pour cet ultime édito, à quelques semaines de la fin de mon mandat. Quelle formidable « entreprise » j'aurai vécue pendant 19 ans à vos côtés !

Le premier sentiment qui me vient en m'adressant à vous est la reconnaissance. Ce fut un grand honneur pour moi de pouvoir servir la ville des Herbiers et la Communauté de communes, servir les Femmes et les Hommes qui en font sa richesse.

Ma reconnaissance va vers mes collègues, adjoints et conseillers, qui se sont succédé au cours de ces trois mandats, tous groupes confondus, témoignant d'un sens de la coopération sans faille et d'un engagement quotidien, avec un salut particulier à mon 1er adjoint Etienne Remaud. Ils ont porté haut notre ambition de faire des Herbiers un territoire attractif, soucieux du « bien vivre ensemble » et doté d'une réelle identité.

Mes remerciements vont également à tout le personnel municipal, intercommunal et du CCAS, conduit par Philippe Piquet et Philippe Chagnoleau, à ceux qui sont en contact avec vous dans leur travail de tous les jours, mais aussi à ceux qui travaillent dans l'ombre.

Ma reconnaissance va à toutes les associations qui, à grand renfort d'imagination, d'implication bénévole, animent le territoire. Nous ne dirons jamais assez que ce sont notamment les femmes, les hommes et les jeunes qui façonnent notre pays, créent au pays. Ils participent du dynamisme de notre riche tissu social qu'il nous faut cultiver.

Je n'oublie pas les entrepreneurs et leurs personnels, qui portent la dynamique de ce territoire. Au fil des ans, ils ont permis de nous doter d'équipements commerciaux, culturels, sportifs, de crèches, de périscolaires. Ceci pour offrir un cadre de vie qui nous est souvent envié.

De tout cela je suis fier, fier que notre réputation dépasse nos frontières régionales et nationales, et ce, grâce à notre audace en matière d'urbanisme, d'architecture, de développement durable. Une façon pour notre territoire de se distinguer et de se doter d'une identité forte pour attirer les talents, développer les emplois, et ainsi relever les défis de demain. Depuis 2 ans, plus de 4 000 personnes se sont succédé, venues s'inspirer de nos réalisations, et cela continue...

L'expérience que j'ai vécue dans mon rôle de Maire fut exaltante. J'ai accompli cette mission avec tout l'engagement qu'elle mérite, mon épouse et mes enfants peuvent en témoigner... A eux aussi toute ma reconnaissance et ma tendre affection.

Je n'ai certainement pas été parfait, mais je puis vous assurer que j'ai fait de mon mieux, avec l'objectif de ne pas décevoir vos attentes et vos aspirations.

A mon successeur, je souhaite les meilleurs vents, espérant qu'il œuvre pour que notre ville soit plus que jamais un lieu où la parole citoyenne trouve un écho. Un lieu où les valeurs de respect et de partage, la volonté d'être à l'écoute les uns des autres et d'engager le dialogue prévalent.

Au moment de clore ce propos, j'ai seulement envie de dire, MERCI.

—
MARCEL ALBERT
Maire des Herbiers

LeMag

Magazine trimestriel,
imprimé sur papier PEFC
issu de forêts gérées durablement
et avec des encres végétales.

Directeur de publication
MARCEL ALBERT
Rédaction
SERVICE COMMUNICATION
Maquette
ATELIER KAOLIN
Mise en page
ICI
Impression
IMPRIMERIE DU BOCAGE
Tirage
8 600 EXEMPLAIRES
Dépôt légal à parution

MAIRIE DES HERBIERS
6, rue du Tourniquet
85502 Les Herbiers Cedex
Tél. 02 51 91 07 67
mairie@lesherbiers.fr

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h,
le samedi de 9h à 12h
pour le service état-civil élections.
Permanence du Maire deux jeudis
par mois, pour toute demande
de rendez-vous avec vos élus
tél. 02 51 91 29 69.



Visitez www.lesherbiers.fr

Vous souhaitez recevoir le magazine ?
Adressez-nous vos coordonnées
(France métropolitaine uniquement)
à communication@lesherbiers.fr
ou au 02 51 91 07 67.

Retrouvez-nous sur Facebook et Twitter.





400 JEUNES FACE AUX DANGERS DE LA ROUTE

18.11.2013

Collégiens, lycéens, 400 jeunes ont suivi une journée de prévention routière pour une prise de conscience des dangers de la route entre vitesse, alcool et usage de stupéfiants.



LES LIVRES À LA FÊTE

06.11.2013

Beau succès, cette année encore, pour Livres en fête qui mettait à l'honneur le livre sous toutes ses formes notamment lors des ateliers d'initiation au pop-up.

Crédit photo : Morgane Guilbaud



20 ANS DE TURBULENCES : AIRBOURNE A FAIT LE SHOW

16.11.2013

Le groupe australien, référence mondiale du métal, a ravi les 1800 spectateurs d'Herbauges.

20 000 €
07.12.2013

C'est la somme des dons récoltés par les bénévoles du Téléthon, un chiffre un peu en deçà de l'édition 2012 à l'instar du résultat national.



LES HERBIERS EN 32^e

07.12.2013

Après avoir battu Jarnac, les Rouges et Noirs rencontreront Plabennec (C.F.A.) aux Herbiers le samedi 4 janvier à 18h (sous réserve) en 32^e de finale de la Coupe de France.



PAYSAGE DE VOTRE COMMUNE : LES JARDINIERS RÉCOMPENSÉS

22.11.2013

20 Herbretais ont été récompensés dans le cadre du concours Paysage de votre commune des Herbiers, et notamment René Guérin, Bernard Garnier, Maëva Baudiot et Thomas Gourraud.

[Facebook]

PLUS DE 2 000 FANS !



Merci d'être toujours plus nombreux à nous suivre sur notre page facebook, www.facebook.com/lesherbiers, qui a dépassé la barre des 2 000 fans ! Vous pouvez également nous suivre sur twitter comme près de 400 abonnés.



[Événement]

BAIN DE FOULE POUR LA 2^E PARADE DE NOËL

Samedi 7 décembre, vous étiez près de 10 000 spectateurs, toutes générations confondues, massés le long du parcours de la 2^e édition de la Parade de Noël. L'événement, créé en 2012, confirme son succès populaire, et celui du partenariat entre la Ville, le gang des lutins de Spot et l'Union des commerçants, avec la participation de plus de 200 bénévoles des associations locales ! Un rendez-vous rassembleur qui s'installe désormais comme un incontournable des festivités herbretaises.

[Environnement]

30 HA



C'est la superficie du Parc du Landreau acquis par la Ville au diocèse. Objectif, assurer la préservation de ce parc de centre-ville, à la fois pour ses qualités écologiques et patrimoniales. Après étude, un long travail d'entretien du bois et de ses murs d'enceinte sera lancé. Le diocèse conserve 6 ha sur lesquels sont installés les bâtiments (château et dépendances, chapelle...) et les pêcheries. Cet investissement d'1 million d'euros sera réparti sur 4 ans pour limiter l'impact sur le budget.

[Enfance]

LE RAM DEVIENT INTERCOMMUNAL

Lieu de ressources important pour les parents et les assistantes maternelles, le Relais Assistantes Maternelles (RAM), créé en 2006 aux Herbiers, devient intercommunal. Une décision prise suite aux attentes formulées par les autres communes du canton en faveur de ce service gratuit. Le RAM est à la fois un lieu d'information pour les parents (rémunération d'une assistante maternelle, modèle de contrat de travail, liste d'assistantes maternelles...), un lieu d'animation (matinées d'éveil...), de professionnalisation pour les assistantes maternelles, et un observatoire sur la garde d'enfant dans le territoire.



RAM INTERCOMMUNAL
02 51 91 29 78 / ram@cc-paysdesherbiers.fr

[Événement]

CÉRÉMONIE DES VŒUX, LE 16 JANVIER

A noter dans vos agendas, la cérémonie des vœux du Maire se déroulera le jeudi 16 janvier à 18h30 à l'Espace Herbauges. Vous y êtes chaleureusement conviés.



[Associations]

ELLES SE CRÉENT

Action DRepano Enfance Sahel (ADRES)

Action caritative
en faveur des enfants du Sahel

Président : Adama KA
09 73 68 53 32 / 06 65 47 57 71
adres.association@gmail.com

Habitat Humanisme

Aide auprès des mal-logés
Administrateurs et coordinateurs :
Marie-Bernadette Jacques
et Louis-Marie Boutin
02 51 55 41 82 /
www.habitat-humanisme.org/vendee/accueil

Sports divers

Pratiques d'activités sportives différentes
Présidente : Virginie Bouffandeau
02 51 67 35 84 ou 02 51 92 01 23 /
association.sportsdivers@laposte.net



[Démographie]

LES HERBRETAIS RECENSÉS !

Chaque année, 8 % des logements, dispersés sur l'ensemble de la commune, participent au recensement. Il aura lieu cette année du 16 janvier au 22 février.

Si votre logement appartient à cet échantillon, vous recevrez, avant le 16 janvier, une lettre d'information dans votre boîte aux lettres. Tout le monde n'étant pas interrogé la même année, il se peut que vous soyez recensé cette année et que des proches ou des voisins ne le soient pas.

A partir du jeudi 16 janvier, les agents recenseurs, identifiables grâce à une carte officielle tricolore, déposeront au domicile des personnes concernées, des documents à remplir, et à remettre à l'agent, au plus tard le samedi 22 février. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

La participation au recensement est un acte civique obligatoire. Toutes les données collectées sont confidentielles et votre réponse est importante.



SERVICE ÉTAT-CIVIL
02 51 91 29 77 / etat-civil@lesherbiers.fr / www.insee.fr



[Économie]

LA CCI DÉMÉNAGE À LA TIBOURGÈRE

En octobre, l'antenne herbreteuse de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Vendée a quitté le château des Herbiers pour investir de nouveaux bureaux sur le pôle Téliance de la Tibourgère, le long de la route de Cholet. La CCI bénéficie ainsi de stationnements et d'un espace plus spacieux pour accueillir les acteurs économiques, et organiser ses réunions d'information et ses sessions de formation.



CCI VENDÉE - ANTENNE DES HERBIERS
Pôle Téliance, Bâtiment A
2, rue de l'Oiselière
02 51 67 97 63 /
antenne.lesherbiers@vendee.cci.fr



[Environnement]

LA COLLECTE DES COQUILLES D'HUÎTRES RECONDUITE

La Communauté de communes du Pays des Herbiers reconduit son opération de collecte des coquilles d'huîtres. L'an passé, 7,2 tonnes de coquilles avaient été récupérées pour être transformées en engrais.

Cette année, trois bennes seront installées aux Herbiers, du 21 décembre au 6 janvier, sur le parking d'Hyper U, sur l'ancien stade du Petit-Bourg et à proximité de Ma Campagne, avenue des Chauvières. Seules les huîtres sont acceptées, les crustacés et autres fruits de mer sont refusés. Bonne dégustation, et bon tri !

[Développement durable]

HABITAT DURABLE : UN NOUVEAU PRIX POUR LE PAYS DES HERBIERS

Après les Rubans du développement durable et le label Agenda 21 local, le Pays des Herbiers a décroché une nouvelle distinction. La Communauté de communes a reçu le 1er prix en matière de sensibilisation aux économies d'énergie et à la rénovation énergétique des logements, des mains de Cécile Duflot, ministre de l'égalité des territoires et du logement. Une distinction qui récompense les nombreuses actions conduites depuis plusieurs années en faveur de l'habitat durable, dont celles initiées récemment comme les balades thermographiques, la rénovation de logements anciens à Mesnard-la-Barotière et le défi famille à énergie positive.

PLU : ENQUÊTE PUBLIQUE AU PRINTEMPS

Le 9 décembre dernier, le Conseil municipal arrêta le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme. Après consultation des personnes publiques associées (Préfecture, département, région, DDTM, CCI...), une enquête publique sera menée pour permettre à chacun de laisser ses observations sur le projet, avant son approbation cet été.



[Environnement]

CAMPAGNE D'ANALYSE DES EAUX DE PUITES ET FORAGES PRIVÉS

Comme chaque année, Vendée eau vous propose d'analyser vos eaux de puits et de forage, à des tarifs préférentiels pour les analyses chimiques, bactériologiques et glyphosates, et gratuites pour les nitrates. Ces analyses sont recommandées, notamment si vous utilisez cette eau pour les usages alimentaires et/ou sanitaires. C'est pourquoi, quelques consignes de prélèvement sont à respecter :

- les échantillons d'eau doivent être stockés dans les flacons spécifiques mis à votre disposition les jours de permanences ou à Vendée eau - 2, rue Jules Verne - 85250 Saint-Fulgent ;
- les prélèvements d'eau doivent être réalisés le jour même de la permanence dans les conditions définies par le laboratoire (procédure de prélèvement téléchargeable sur le site internet de Vendée eau et disponible le jour de la permanence).

Vous pourrez également obtenir des conseils pour entretenir et maintenir votre ouvrage en bon état et limiter la dégradation de la qualité de votre ressource en eau.

La permanence et le recueil des échantillons auront lieu le mercredi 5 mars de 9h30 à 12h, salle du Lavoir.



VENDÉE EAU
02 51 24 82 00 / www.vendee-eau.fr

LES DISQUES EUROPÉENS OBLIGATOIRES

Depuis octobre, en concertation avec les commerçants, le périmètre de la zone bleue a été réduit, la durée de stationnement rallongée à 2 h et les contrôles renforcés pour faciliter la recherche d'une place de stationnement. Reste à chacun de se munir d'un disque de stationnement aux normes européennes, obligatoire depuis 2007.

Si la Ville des Herbiers a pratiqué une tolérance en ne sanctionnant pas les anciens disques, moins précis et indiquant l'heure de départ, désormais il est demandé à chaque automobiliste d'utiliser obligatoirement le disque européen, distribué gratuitement depuis 2008 par la mairie (près de 12 000 disques déjà distribués), par les assurances et à prix modique dans les grandes surfaces et commerces spécialisés. Pour rappel, la zone bleue aux Herbiers est appliquée du lundi au samedi de 9h à 18h. La durée de stationnement

autorisée est de 2h depuis octobre, contre 1h30 auparavant, plus adaptée au temps d'achats. Dépassé ce délai, le véhicule doit obligatoirement être déplacé, faute de quoi l'automobiliste sera sanctionné.

Les contrôles renforcés sur la zone bleue portent déjà leurs fruits : les contraventions sont en diminution puisque la majorité des conducteurs se met en conformité.



POLICE MUNICIPALE
02 51 91 00 06 / police-municipale@lesherbiers.fr



► LE DISQUE EUROPÉEN EST OBLIGATOIRE POUR STATIONNER EN ZONE BLEUE.

PUBLICITÉ : LE NOUVEAU RÈGLEMENT ARRÊTÉ

Le Règlement Local de Publicité, aussi appelé RLP, a été entièrement revu avec la volonté de réduire les panneaux publicitaires sur la commune. Effets visibles dans les prochaines années.

Il suffit de circuler sur la route de Pouzauges, le long du "mur" de panneaux, pour se rendre compte de la nécessité de revoir entièrement le Règlement Local de Publicité, datant de 1997. C'est donc dans ce souci de préservation du cadre de vie que la Ville a lancé la refonte de son règlement avec le cabinet Cyprim. L'occasion, également, de mettre le document en conformité avec les dernières dispositions législatives et avec l'évolution des technologies (publicités numériques).

Arrêté en novembre, le nouveau RLP réduit la taille maximale des panneaux à 4 m² au lieu des 12 m² aujourd'hui autorisés. Les entrées de ville sont également protégées, avec une interdiction totale sur 200 mètres à



► ROUTE DE POUZAUGES, LE PAYSAGE DEVRAIT S'ÉCLAIRCIR AVEC UNE RÉGLEMENTATION SUR LA PUBLICITÉ PLUS DRASTIQUE

partir de la limite de l'agglomération. La publicité reste interdite sur les secteurs protégés. Mais pour voir les premiers effets de cette nouvelle réglementation, il faudra encore attendre 2 ans au plus pour les publicités et pré-enseignes non

conformes, et 6 ans pour les enseignes. Une enquête publique sera organisée au printemps 2014.



SERVICE URBANISME
02 51 91 29 80 / urbanisme@lesherbiers.fr

MUNICIPALES ET EUROPÉENNES : AUX URNES CITOYENS !

En 2014, les électeurs seront appelés aux urnes pour désigner leurs conseillers municipaux et leur député européen. Rappel du mode d'emploi.



BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT !

Dans les trois mois qui suivent leur 16^e anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie, au service état-civil, ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).



SERVICE ÉTAT-CIVIL
02 51 91 29 77 / etat-civil@lesherbiers.fr

Quand ?
Les élections municipales se dérouleront les 23 (1^{er} tour) et 30 mars (2^e tour) 2014 pour les élections municipales, et le 25 mai 2014 pour les élections européennes. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h (horaires à confirmer selon les circulaires).

Qui vote ?

Toutes les personnes inscrites sur les listes électorales des Herbières avant le 31 décembre 2013, y compris les ressortissants d'un pays de l'Union Européenne. Les jeunes ayant eu 18 ans depuis mars 2013 et ceux qui auront 18 ans jusqu'à la veille du scrutin seront inscrits d'office.

Où ?

Dans les 12 bureaux de vote de la commune. Vérifiez votre bureau de vote

sur votre carte d'électeur. Si vous avez changé de bureau de vote, vous recevrez une nouvelle carte d'électeur.

Comment ?

Pour voter, vous devez vous munir de votre carte d'électeur et obligatoirement d'une pièce d'identité (*carte nationale d'identité ou passeport même périmés, permis de conduire,...* liste complète sur lesherbiers.fr). Le vote se fera avec les machines à voter. Leur mode d'emploi est affiché dans le bureau de vote et téléchargeable sur lesherbiers.fr.

Mais aussi...

Les nouveaux arrivants inscrits sur les listes électorales herbretoises, les Herbretois qui ont changé d'adresse et qui l'ont signalé au service élections, ceux qui ont changé de bureau de vote, et les jeunes de 18 ans recevront une nouvelle carte d'électeur.



SERVICE ELECTIONS
02 51 91 29 77 // etat-civil@lesherbiers.fr,
ou sur lesherbiers.fr/mairie/elections.

TECHNIQUES ET SOCIAL PRÉPARENT LEURS CARTONS... COMME LA LUDOTHÈQUE

Dans les prochains mois, le service des affaires sociales et la ludothèque déménageront dans l'ancienne Poste, quant aux services techniques, ils investiront de nouveaux locaux pour laisser la place au chantier de l'Hôtel des communes.



► LES SERVICES DE LA VILLE PRÉPARENT, D'ORES ET DÉJÀ, LEUR DÉMÉNAGEMENT AU SEIN DES LOCAUX DE L'ANCIENNE POSTE.

Les bâtiments des services techniques et des affaires sociales vivent leurs dernières semaines aux côtés de l'Hôtel de ville. Le premier sera détruit, quant au second, modulaire, il sera déplacé pour une autre utilisation. Une nécessité pour démarrer la construction de l'Hôtel des communes mi-mai.

Dans les prochaines semaines, le service des affaires sociales traversera donc la rue du Tourniquet pour investir les

anciens locaux de la Poste, côté guichets. De l'autre côté, à gauche en entrant, la ludothèque posera ses valises ; une bouffée d'air pour l'association aujourd'hui à l'étroit rue du Pont de la Ville. Un peu plus tard, les services techniques gagneront de nouveaux locaux, plusieurs hypothèses sont encore à l'étude. Des situations provisoires en attendant la livraison de l'Hôtel des communes, puis la réhabilitation totale de l'ancienne Poste.

DES ANIMAUX POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS : APPEL À CANDIDATURE

Le service des espaces verts poursuit sa politique en faveur de l'environnement en proposant l'entretien des espaces enherbés par des animaux.

L'appel à candidature est ouvert.

Et si les animaux d'élevage réinvestissaient les anciens champs du Grand Fief ? C'est, en tout cas, l'idée, non saugrenue, du service des espaces verts de la Ville pour entretenir des terrains municipaux, tout en limitant l'impact sur l'environnement. « *Le pâturage par des animaux éviterait le passage de la tondeuse, réduisant ainsi l'émission de CO₂ et l'impact sur l'écosystème* », explique Jean-Marie Girard, conseiller délégué aux espaces verts, « *de nombreuses communes ont déjà adopté cette pratique* ».

La Ville lance donc à un appel aux citoyens qui souhaiteraient mettre

en pâture leurs animaux, moutons, chèvres, poneys, lamas..., sur un terrain de 7 000 m² situé à côté de la résidence salariés du Grand Fief. « *Un partenariat serait conclu avec une école pour assurer la surveillance et le suivi des animaux* », indique Jean-Marie Girard. Si l'expérience est concluante, d'autres terrains municipaux s'ouvriront à cet éco-pâturage. Les personnes intéressées peuvent contacter les services techniques.



SERVICES TECHNIQUES
02 51 91 29 79 / services-techniques@lesherbiers.fr



LE BUDGET 2014 S'ESQUISSE

Les orientations du budget 2014 ont été débattues au dernier Conseil municipal. Dans un contexte de baisse des dotations de l'Etat et de stagnation des recettes fiscales, la Ville adapte le niveau de ses investissements pour préserver sa santé financière et offrir des marges de manœuvre à la prochaine municipalité.



► LE BUDGET 2014 SERA SOUMIS AU VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL LE 3 FÉVRIER PROCHAIN.

“Pour boucler un budget, il existe 3 leviers que la Ville peut actionner : la fiscalité, l'emprunt et le niveau des investissements, explique

Etienne Remaud, adjoint aux finances, *Or, aujourd'hui, la variable d'ajustement ne peut ni être l'impôt, ni l'emprunt pour ne pas dégrader nos finances, mais le niveau d'investissement supportable par la collectivité.* » C'est sur ces bases que le budget 2014 sera donc élaboré.

Il faut dire que pour la première fois depuis plusieurs années, les recettes connaîtront une stagnation, voire une légère baisse. Les raisons ? La suppression de la taxe professionnelle, le passage à la fiscalité professionnelle unique, qui transfère le résultat de la croissance à la Communauté de communes, et la forte baisse des dotations de l'Etat. Malgré cela, la santé financière des Herbiers sera préservée avec un emprunt limité à 1,5 million d'euros, n'augmentant pas l'endettement.

Côté fonctionnement, les charges générales seront en baisse, et celles de personnel limitées à une augmentation nette de 3 %.

Pour les investissements, des choix drastiques ont donc dû être faits, et des projets décalés comme la suite de la rénovation de l'église Saint-Pierre et le Centre Technique Municipal. La place des Droits de l'Homme, quant à elle, sera achevée, ainsi que la construction des nouveaux vestiaires du stade Massabielle (lire en page 15). A proximité, les trois terrains de tennis en dur seront refaits, comme les toitures des petites salles du gymnase de la Demoiselle. 2014 verra



► ETIENNE REMAUD, ADJOINT AUX FINANCES, A EXPOSÉ LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2014.

ET COMMENT VA LA SANTÉ ?

Très bien, merci. Si certains affichent la dette par habitant comme un indicateur irrévocable de la santé financière d'une ville, il est surtout imparfait, et non reconnu par les établissements financiers. Prenons l'exemple de deux familles, l'une aux revenus faibles, l'autre aux revenus confortables. Si chacune emprunte 5 000 €, l'impact de cette dette ne sera pas le même pour chaque foyer. Il en est de même pour les Villes.

L'unique indicateur reconnu est la capacité d'une ville à se désendetter. Alors qu'en moyenne, en France, il faut 5,46 années à une ville pour se désendetter, et 4,52 années au niveau régional, pour Les Herbiers, ce chiffre chute à 3,46 années. Donc merci, la santé va bien.

également la construction du centre-multi accueil dans l'établissement pour personnes âgées de la Tibourgère, le lancement de l'aménagement d'entrée de ville sur la RD 23 (route de Beaurepaire), de la zone d'habitat de la Pépinière (lire en page 13) et de l'Hôtel des communes, avec tous les déménagements induits (lire en page 10). Le budget 2014 en détail sera voté en février.

L'OFFICE DE TOURISME DANS SES NOUVEAUX LOCAUX

En septembre, l'Office de tourisme a investi de nouveaux locaux place des Droits de l'Homme. Finis les 76 m² de la rue St-Blaise, bienvenue dans un espace spacieux, lumineux, et accessible... en deux mots, plus accueillant.

Il suffit de passer les portes du nouvel Office de tourisme pour comprendre le gain apporté par le nouvel espace situé place des Droits de l'Homme, mis à disposition par la Communauté de communes du Pays des Herbiers. "Nous avons désormais 115 m² plus 30 m² de rangements. La partie réservée à l'accueil du public, totalement accessible, est pratiquement aussi grande (65 m²) que ce que nous avions en totalité auparavant, détaille Marjorie Blanchard, conseillère séjour à l'Office de tourisme du Pays des Herbiers, il y a aussi deux bureaux dont l'un permet d'organiser des réunions".

Le visiteur est invité à s'asseoir confortablement pour consulter les brochures, «il peut aussi se connecter gratuitement au web via le wifi», renchérit Claire Bodin, coordinatrice touristique.



► MARJORIE ET CLAIRE VOUS ACCUEILLENT DÉSORMAIS PLACE DES DROITS DE L'HOMME.

L'Office de tourisme gagne également en visibilité et en fonctionnalité avec du stationnement à proximité, de quoi aborder au mieux la prochaine saison touristique.



OFFICE DE TOURISME DU PAYS DES HERBIERS
02 44 40 20 20 / www.ot-lesherbiers.fr

BONNE SAISON DANS LE CANTON

La saison touristique 2013 est de nouveau un bon cru au Pays des Herbiers, tirée par la locomotive Puy du Fou.

A l'Office de Tourisme, le retour des étrangers se confirme.

La locomotive touristique des Epesses, le Puy du Fou, - 1 743 000 entrées en 2013 - a encore bien fonctionné pour les hébergeurs du bocage et encore plus pour ceux du canton à l'image de l'hôtel Ibis dont c'était la première saison touristique. Le canton tire donc son épingle du jeu malgré un contexte économique morose.

Retour des étrangers

Et ce avec une offre très diversifiée : chez l'habitant, en chambres d'hôtes, gîtes, meublés de tourisme voire même en château. Les sites touristiques en profitent bien comme le Mont des



► TERRA GORA, UN NOUVEAU CONCEPT D'HÉBERGEMENT OUVERT CET ÉTÉ AUX EPESSES.

Alouettes qui enregistre 5 000 visites payantes au moulin et 5,5 % d'entrées en plus aux spectacles de nuit.

La grande tendance 2013 reste la montée en puissance des touristes étrangers avec l'émergence des Russes et des Japonais. Enfin, plus que jamais, les touristes réservent à la dernière minute, parfois sans se soucier de l'hébergement.

Les projets d'investissement touristique, notamment du Puy du Fou, sont de nature à rassurer les hébergeurs mais aussi tous ceux qui travaillent grâce au tourisme.

DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR LA PLACE DES DROITS DE L'HOMME

Stoppé pendant la trêve des confiseurs, le chantier d'aménagement de la place des Droits de l'Homme entre dans sa dernière phase. Les travaux reprendront le 13 janvier.



La première étape des travaux d'aménagement de la place des Droits de l'Homme esquisse déjà le futur visage définitif de l'espace, avec son pavage et les chaînages sur les voies. Arrêté pendant les fêtes de fin d'année pour permettre aux clients d'effectuer leurs achats de Noël, le chantier reprendra le 13 janvier. Les travaux s'attaqueront à l'ouest et au nord de la place, à l'arrière du Crédit Agricole. Un aménagement provisoire sera également réalisé sur la voie aux abords des commerces (Proxi,...).

La rue des Arts restera provisoirement ouverte à la circulation pour accéder au parking des arts. Elle sera définitivement terminée en fin d'opération, début mars, le temps que les aménagements des abords de la Grande Maine et de sa traversée s'achèvent.

A L'EST, DU NOUVEAU

Une future zone d'habitat verra le jour à proximité du village de la Pépinière, à la sortie des Herbiers direction Pouzauges. 4,6 ha ont déjà été acquis par la ville pour faciliter l'accès à la propriété, notamment des primo accédants.

On le sait, il est parfois difficile pour les jeunes ménages de s'installer aux Herbiers. La Ville a donc lancé la création d'un lotissement communal de 4,6 ha, à l'Est des Herbiers, à proximité du lieu-dit de "La Pépinière". Ce lotissement s'intégrera à un quartier en devenir plus important de 14 ha à terme. L'objectif est d'y proposer plusieurs types d'habitat pour faciliter la mixité sociale et le parcours résidentiel d'un foyer, de la location aidée d'un appartement à l'achat d'un terrain. On y trouvera des petits et grands lots libres, mais également des logements intermédiaires et de la maison de ville. A l'instar de tout nouveau programme, 25% des logements seront en location aidée, et 7% en aide à l'accession à la propriété.



► LE FUTUR LOTISSEMENT OFFRE UNE VUE IMPRENABLE SUR LES HERBIERS ET LES COLLINES AU NORD DES HERBIERS.

Le portage du projet par la Ville doit aussi permettre de maîtriser les coûts pour réduire les prix des terrains, sans nuire pour autant à la qualité d'aménagement. Le site, à fort dénivelé, offre un panorama imprenable sur les collines au nord des Herbiers. La trame bocagère sera

préservée et l'orientation des habitations étudiée pour profiter un maximum de l'apport solaire.



SERVICE URBANISME
02 51 91 29 80 / urbanisme@lesherbiers.fr

INDIGNES, INSALUBRES ET DÉGRADÉS : DES DROITS ET DES DEVOIRS POUR CHACUN

Si la situation est moins critique que dans les grandes métropoles, la Ville des Herbiers continue à recenser des logements insalubres sur le territoire. Face aux locataires, mais aussi aux propriétaires démunis, des solutions existent.



Photo Droits réservés

La définition d'un habitat indigne et insalubre est très précise : il décrit un logement qui présente un danger pour la santé des locataires ou/et du voisinage. La notion « d'habitat indigne » est une notion politique, alors que la notion « d'habitat insalubre » est une notion juridique.

Les deux principaux facteurs d'habitat indigne (ou insalubre) sont, un bâti malsain par la présence d'humidité, un chauffage defectueux, un système électrique ou des sanitaires en mauvais état, et des conditions anormales d'occupation du logement (mauvais usage, surpeuplement...). A contrario, l'habitat très dégradé renvoie à des logements en mauvais état mais qui ne sont pas qualifiés d'indignes ou d'insalubres par la grille d'analyse. Aux

Herbiers, en 2011, on estimait à 187 le nombre de logements très dégradés.

Un délit réprimé

Les propriétaires, promoteurs, agences immobilières..., n'ont pas le droit de louer un logement indigne ou dégradé. Il s'agit d'un délit qui peut être réprimé par des amendes. Le préfet ou le maire peuvent ordonner au propriétaire des lieux de prendre les mesures nécessaires pour y remédier.

Mais il va de soi que le locataire, s'il a des droits, est aussi tenu de respecter le logement qu'il loue sans le dégrader.

Des subventions existent

La Communauté de communes avec son Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) peut vous aider et octroyer des subventions. Alors, si en

tant que propriétaire, vous avez un doute concernant la qualité des sanitaires, du chauffage ou de l'électricité de votre logement, n'hésitez pas à vous rendre à la permanence Habitat proposée par la Communauté de communes pour trouver des solutions adaptées. Les propriétaires et les locataires démunis peuvent également s'adresser à l'association Habitat Humanisme (lire en page 25).

Permanence « Habitat » tous les vendredis matins (sur rendez-vous) à la Communauté de communes. Les rendez-vous sont à prendre au 02 51 44 95 00.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DES HERBIERS
02 51 66 82 27 / www.cc-paysdesherbiers.fr

A LA TIBOURGÈRE, ON FAIT FEU DE TOUT BOIS POUR SE CHAUFFER !

La Tibourgère accueillera la deuxième chaufferie bois des Herbiers pour alimenter les prochains équipements publics du quartier. Début des travaux au printemps.

Le bois, c'est extra... surtout pour l'environnement. La Ville a donc décidé de construire une seconde chaufferie bois sur le quartier de la Tibourgère, après celle réalisée en 2008 sur le secteur de la Fontaine du Jeu. Plus petite que cette dernière, elle développera une puissance de 200 kw alimentée en bois issu de l'entretien des haies, et disposera d'une chaudière gaz d'appoint et relais de 350 kw pour les périodes les plus chaudes.

La chaufferie s'installera rue de l'Ouvrardière, côté Tibourgère, derrière la clinique vétérinaire en cours de construction. Dans un premier temps, elle alimentera, en chauffage et en eau chaude, la résidence pour personnes âgées de la Tibourgère et la crèche, puis,



© Architectes Associés

à terme, les autres équipements prévus à proximité : groupe scolaire, pôle santé...

Le projet, conduit par la société CEBI, s'élève à 432 000 € HT, subventionné à hauteur de 122 000 € par l'ADEME et de

50 000 € par le fonds européen FEADER. Début des travaux au printemps 2014 pour une livraison à l'automne.

MASSABIELLE : COUP D'ENVOI POUR LES VESTIAIRES

Les travaux de construction des nouveaux vestiaires du stade Massabielle ont démarré pour une remise aux normes. Ouverture avant les congés d'été.



© DGA

Le stade Massabielle engage sa transformation ; une mise aux normes nécessaire pour le plus vieil équipement sportif de la Ville. « L'équipement n'était plus à la hauteur du niveau de l'équipe de foot, évoluant en Championnat de France

Amateur, le CFA, la 4^e division nationale », rappelle Jacky Gautier, adjoint au sport.

C'est pour répondre à ces évolutions que la Ville a lancé la construction de nouveaux vestiaires et d'un club house à l'arrière des tribunes. Au rez-

de-chaussée sur 235 m², deux blocs vestiaires/douches, un vestiaire pour les arbitres, un bureau pour le délégué de la Fédération Française de football et un bloc sanitaire seront créés, ainsi qu'une billetterie. Au premier étage, le club house sur un espace de 177 m² cloisonnable ; qui pourra également accueillir ponctuellement d'autres clubs pour l'organisation de réunions.

L'ensemble sera accessible par des escaliers et par un ascenseur. Ce chantier est l'occasion de remettre en accessibilité les toilettes situées aux extrémités des tribunes et d'améliorer l'ensemble des locaux existants. L'opération globale, estimée à 670 000 € HT, s'achèvera avant les congés d'été.

LA MOITIÉ DU CONSEIL DES SAGES RENOUVELÉE

Fin septembre, le Conseil des Sages renouvelait la moitié de ses membres. 12 nouveaux conseillers font leur rentrée ou poursuivent l'aventure.



LES MEMBRES

Monique Benard, Gaston Blanchard, Marcel Charrier, Jean-Paul Charrier, Martine Charrier-Hérault, Odette Cousinet, Marie-Françoise Degois, André Dubreil, Daniel Gabard, Jean-Maurice Gonord, Nicole Leblanc, Françoise Liaigre, Jacques Maudet, Joseph Pain, Any Rapin.

Gérard Cadot, Claudine Fauchard, Jean-Paul Humeau, Nicole Jahan, Daniel Liaigre, Yvon Lucas, Jean-Pierre Potier, Guy Vezin.

Michel Cabaret, Marie-Claude Lerin, Jean-Pierre Rondeau, Maurice Soullard.

En blanc, les sages du Conseil. En bleu, les élus cette année. En rouge, les sages réélus

Etre âgé d'au moins 55 ans et au plus de 70 ans, être retraité, pré-retraité ou dégagé de ses activités professionnelles, telles étaient les conditions requises pour devenir membre du Conseil des Sages. Sur 14 candidatures déposées, 12 ont été retenues, 2 candidats ne s'étant pas présentés. « Ces nouveaux membres souhaitaient participer à la vie locale, apporter des idées nouvelles, en fonction notamment de leurs acquis professionnels », précise Nicole Leblanc, présidente du Conseil des Sages, réélue pour son troisième mandat.

Une représentation citoyenne

Créé en 1996, le Conseil des Sages est une instance de réflexion et de propositions qui apporte aux élus du conseil municipal un avis éclairé sur les différents projets de la Ville. Leurs 27 membres se répartissent en groupes de travail, au plus proches des thématiques

des commissions municipales : relations sociales, environnement, administration et finances, culture et communication, urbanisme et sécurité, environnement.

Chacun a une mission bien définie : poursuite du travail sur l'accessibilité pour le groupe urbanisme et sécurité, suivi des comptes de l'Amicale des Sages, correspondances diverses pour le groupe administration et finances, ou encore réflexion sur l'appellation des ronds-points pour l'environnement. « Ces projets ne sont que des points de départ dans l'élaboration de nos actions pour les six ans à venir. Nous sommes dans une année d'attente en raison des élections », explique Nicole Leblanc.

Neutre politiquement, le Conseil des Sages travaille de manière indépendante pour le bien commun de la collectivité. « C'est dans cet état d'esprit que nous espérons continuer à travailler avec

une nouvelle équipe municipale. Soyons constructifs pour de nouveaux projets », conclut la présidente. Pour l'heure, les Sages envisagent déjà une visite de l'Assemblée nationale pour avril prochain.

DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LE SESSAD

Gérée par l'Association Ressources pour l'accompagnement Médiosocial et social (Areams), l'antenne du Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (Sessad) dispose désormais d'un bâtiment neuf de 419 m² pour accompagner les enfants et adolescents présentant une déficience intellectuelle légère.



► NATHALIE BROCHARD, ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE, ET DEBORAH ROBREAU, PSYCHOLOGUE, LORS D'UN ATELIER AVEC LOUISE ET LÉO ACCOMPAGNÉS PAR LE SESSAD.

Le Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (Sessad) des Herbiers accompagne depuis 2001 des enfants et adolescents présentant une déficience intellectuelle légère, avec ou sans troubles associés.

Des jeunes scolarisés en milieu ordinaire (Clis, Ulis, Segpa...), en formation professionnelle ou en alternance répondant ainsi à son objectif de favoriser l'intégration du jeune dans tous les lieux de vie.

Depuis son ouverture, le Sessad des Herbiers disposait de locaux peu adaptés, exigus et ne répondant pas aux normes actuelles. C'est dans la zone du Grand Fief, près de l'Institut Médico-éducatif des écoles et des équipements de loisirs, que le nouvel établissement de 419 m² a été construit pour un budget de 976 000 €. « Nous disposons de dix bureaux, deux salles d'activité et un atelier, une salle de

psychomotricité et une salle de réunion », détaille Jean-Luc Goizet, responsable de service de l'antenne des Herbiers.

Ce qui permet d'accueillir dans les meilleures conditions les 40 enfants, âgés de 10 à 17 ans, suivis par le Sessad. Des locaux qui pourront accueillir une extension de la capacité d'accueil au regard de la liste d'attente du secteur. L'équipe du Sessad, composée de 16 professionnels, a emménagé dans ses nouveaux locaux le 18 mars 2013.

L'antenne des Herbiers bénéficie d'un emplacement géographique intéressant, proche des collèges, des lycées et des activités de loisirs (piscine, terrains de jeux...). Enfin, cette construction permet de respecter la réglementation sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite qui sera obligatoire au 1^{er} janvier 2015.

LES MISSIONS DU SESSAD

- Apporter les aides répondant aux besoins des enfants, adolescents et jeunes adultes ainsi qu'à leurs parents (jeunes de 3 à 20 ans présentant une déficience intellectuelle légère avec ou sans troubles associés).
- Accompagner l'enfant ou le jeune en lui apportant un soutien sur les plans éducatif et thérapeutique ;
- Soutenir les parents dans l'éducation de leur enfant ;
- Soutenir la fratrie et la famille élargie dans la compréhension des besoins de l'enfant en situation de handicap ;
- Créer des liens avec les partenaires pour partager et enrichir la réflexion sur les situations des jeunes, en accord avec les familles ;
- Prévenir l'exclusion des enfants et des jeunes accompagnés ;
- Permettre le maintien en milieu ordinaire ou préparer une orientation vers un établissement ou service spécialisé.

2^E FORUM ENTREPRISES ET MÉTIERS

Le Forum Entreprises et Métiers du Pays des Herbiers revient pour sa 2^e édition, le vendredi 21 février au Parc des expos de la gare. Professionnels et organismes de formation présenteront leurs métiers, activités et savoir-faire, pour un échange avec les visiteurs.



► APRÈS UNE PREMIÈRE ÉDITION RÉUSSIE, LE FORUM ENTREPRISES ET MÉTIERS ATTEND DE NOMBREUX VISITEURS AU PARC DES EXPOS.

En 2012, 1200 visiteurs avaient fréquenté les allées de la 1^{ère} édition du Forum Entreprises et Métiers du Pays des Herbiers. Forts de ce succès, la Communauté de

communes, Les Herbiers Entreprises, Pôle emploi et la Maison Départementale de l'Emploi et du Développement Economique de la Vendée reconduisent la manifestation le 21 février prochain,

avec une amplitude horaire élargie, de 12h à 20h, et un programme d'animations enrichi. L'occasion pour les étudiants, demandeurs d'emploi, personnes en reconversion..., de découvrir les entreprises locales, leurs métiers, les filières de formation et d'échanger avec elles. La journée proposera également, en continu, des démonstrations de métiers.

Pour poursuivre l'expérience, les entreprises ouvriront leurs portes du 25 au 28 février. Renseignements et inscription obligatoire auprès de la Maison Départementale de l'Emploi du 27 janvier au 20 février au 0 800 881 900 (numéro vert gratuit) ou directement sur le Forum.



PARC DES EXPOS DE LA GARE
Vendredi 21 février de 12h à 20h. Entrée libre

PARENTS ET ENFANTS ONT LEUR SEMAINE

Les tout-petits ont leur temps fort annuel avec la Semaine de la petite enfance. En 2014, rendez-vous est pris du 24 au 29 mars.

Depuis 6 ans, au mois de mars, les 0-3 ans et les futurs parents ont une semaine qui leur est consacrée.

La Semaine de la petite enfance compte désormais ses incontournables : massages, éveil musical, spectacles, ateliers avec les parents, natation, relaxation ou ateliers motricité sont une fois de plus proposés aux familles qui les plébiscitent. Comme l'année passée, des parents se mobilisent pour réaliser un espace livres et jeux : « Les petits explorateurs à la conquête des contraires ».

Pour cette édition 2014, plusieurs activités font leur apparition : un



► PLUS DE 1300 ENFANTS ET ADULTES ONT PARTICIPÉ À LA SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE EN 2013.

après-midi spécial papa, un atelier « Quelle activité pour quel âge ? » et un second « Les premiers jours avec bébé ». Nouveauté également : un débat-théâtre. Des comédiens bénévoles joueront des scénettes abordant les tracas du quotidien. Elles seront le point de départ d'échanges et de discussions avec les parents. Avec des activités variées, en journée ou en soirée, chacun pourra se faire son programme dès fin janvier.



PROGRAMME DÉTAILLÉ
DISPONIBLE FIN FÉVRIER EN MAIRIE
et sur lesherbiers.fr

UNE ÉQUIPE RENOUVELÉE

Le Conseil municipal des enfants s'est renouvelé.
17 nouveaux élus ont rejoint l'équipe.



Adeline Mousset, médiatrice éducative, a l'habitude. Depuis 7 ans, à chaque rentrée, elle organise le renouvellement partiel du Conseil municipal des enfants. Avec le départ des CM2 en 6^e, elle prépare l'élection de leurs remplaçants, les nouveaux CM1. Cette année, 40 candidats ont défendu leur projet auprès de leurs camarades, dans les cinq écoles élémentaires des Herbiers. 197 CM1 ont ainsi élu leurs 17 nouveaux représentants qui ont rejoint l'équipe existante.

Lors de la première séance plénière, les enfants ont découvert le déroulement du CME, expliqué par Jean Poirier, adjoint aux affaires scolaires. Marcel Albert, maire des Herbiers, n'a pas manqué de les féliciter avant de leur rappeler qu'ils « *avaient désormais une responsabilité envers leurs camarades* ». Une responsabilité qui n'effraie pas ces jeunes conseillers plein d'idées : Antoine réfléchit déjà à la création de nouvelles

pistes cyclables, tandis qu'Emma souhaite créer « *des garages à vélo près des magasins* ».

Leurs collègues de CM2 ont présenté les actions réalisées l'année passée. Avec ces explications, les jeunes élus ont choisi leur commission : social/culture ou environnement/santé/sport.

Une année transitoire

« *Cette année est transitoire car les élections municipales ont lieu pendant l'année scolaire. Les élus actuels aideront les jeunes à porter le projet choisi, explique Jean Poirier, et le sujet sera repris par la nouvelle équipe.* »

Cette année, les enfants souhaitent organiser une journée sportive et participer à un projet social. En collaboration avec l'Épicerie solidaire, ils réaliseront un livre de recettes simplifiées à petit budget.

LES ÉLUS

Ecole Jacques Prévert

Mathis Fouré, Louis Biteau, Lisa Onillon, Maureen Alonso
Léo Paget, Yseult Liaigre, Elie Gardette

Ecole La Métairie

Arthus Lesage, Anaïs Leon
Maëlle Benhammou, Tino Maudet, Emma Giret

Ecole Saint-Joseph

Adam Alaoui, Salomé Guesdon, Julien Pasquier, Lilie Séguret
Caroline Englisch, Nolann Loiseau, Julie Raud, Léopold Vinet, Dimitri Totei

Ecole d'Ardelay

Louise Dion, Mattéo Ménard, Mathéo Pin
Lucas Arrivé, Ludivine Maître, Antoine Royer

Ecole du Petit-Bourg

Carmen Hérault, Philippine Lumineau
Tom Delavaud, Noé Lucas, Basile Albert

En bleu, les élèves élus cette année

VIDÉO : LE SPECTATEUR DEVIENT LE HÉROS

Au Service animation jeunesse, 8 jeunes fréquentent l'atelier vidéo. Les participants seront les héros du film. De l'écriture au montage, un projet de longue haleine. A voir l'été prochain !



► MONTAGE SON, AVEC ALEXANDRE MAUDET ET ANTOINE DHOLLANDE, ANIMATEURS, ET LES JEUNES THIBAUT SOULARD ET COLIN DURAND

Cet été, à Herb'en Folies, 20 jeunes ont pu découvrir les techniques vidéo lors de plusieurs stages de quatre jours chacun. Au final, trois courts-métrages ont été réalisés sur le même thème : la découverte d'un objet extraterrestre près du Mont des Alouettes.

« Ils devaient imaginer la suite, explique Céline Robin, animatrice du service animation jeunesse (SAJ). L'objet s'appelle le Jobidong et voyage de court-métrage en court-métrage ». Les films se sont d'ailleurs distingués au Cinéstyle le 23 novembre dernier à Olonne-sur-Mer avec trois prix : jury, technique et structure.

Réaliser un film de A à Z

Suite au succès de ces stages, le service animation jeunesse a lancé un atelier vidéo à l'année avec l'ambitieux projet

de concevoir « le film dont vous êtes le héros ». Huit jeunes de 11 à 15 ans ont relevé le défi. Thibaut Soulard et Corentin Durand, tous les deux 14 ans, font partie de la bande et découvrent petit à petit la complexité d'un tel projet.

« En fonction de nos envies, on peut participer à l'écriture du scénario, filmer, être acteur, monter le film, choisir la décoration, la bande sonore... », énumère Thibaut. Le projet est toujours au stade de l'écriture, « car il faut penser à tous les scénarios puisque le spectateur choisira la suite entre chaque scène », précise Corentin. Comme une immense arborescence qui reviendrait finalement au même point, la fin du film.

« Il y a quand même des voies de garage où tout s'arrête si le choix est mauvais », note Céline Robin qui suit le projet au SAJ.

En partenariat avec le cybercentre et l'école de musique

Ce projet est réalisé en partenariat avec le cybercentre qui apporte ses compétences sur la réalisation (matériel, logiciel...) mais aussi sur la technique de création d'un film (court-métrage) entre l'écriture du scénario, la prise de vue ou le montage. L'école municipale de musique complète le casting puisqu'elle apportera sa contribution sur la musique.

Un projet qui pourrait être diffusé cet été lors d'Herb'en Folies, et pourquoi pas au cinéma Grand Ecran.



SERVICE ANIMATION JEUNESSE
02 51 66 80 32 / jeunesse@lesherbiers.fr

[Économie]

GREENTECH, L'ÉCO-PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES EST LANCÉE

Sur le parc Ekho, le chantier de l'éco-pépinière d'entreprises Greentech vient de démarrer. Objectif du projet : permettre l'éclosion de nouvelles entreprises et de nouveaux métiers sur le Pays des Herbiers autour de l'économie verte et des nouvelles technologies ; un concentré d'innovations.



► LA SERRE ARBORÉE ACCUEILLERA LES ESPACES COLLECTIFS : L'ACCUEIL, LA SALLE DE RÉUNION ET UNE SALLE DE DÉTENTE. © KENENSO

Le Pays des Herbiers est une terre de projets et le réaffirme en développant une pépinière d'entreprises d'un nouveau genre, tournée vers l'économie verte (éco-conception, économies d'énergies, énergies nouvelles...) et les nouvelles technologies. Le nom de cette nouvelle ambition : Greentech.

Derrière le nom, un bâtiment innovant de 500 m², à l'image du concept, éco-conçu répondant au label allemand "Passiv house". A l'intérieur, des bureaux, des espaces créatifs, des lieux de détente et de réunions, « *des moyens mutualisés* », explique Antoine Poupelin, développeur économique à la Communauté de communes du Pays des Herbiers, *comme l'accueil, la reprographie, la visioconférence, et prochainement la fibre optique* ».

L'idée est de faciliter l'installation de porteurs de projets innovants, en leur offrant des avantages financiers,

organisationnels et des services sur-mesure. C'est aussi une chance de développer sur le territoire de nouveaux métiers, aujourd'hui absents et de voir éclore de nouvelles activités. « *Il s'agit de créer des synergies gagnantes et une émulation en réunissant ces porteurs sur un seul et même site* », indique le développeur. A terme, des ateliers de production pourraient également s'installer à proximité pour aller au-delà du prototypage. « *Quelques contacts sont déjà intéressés par le projet* », conclut Antoine Poupelin.

Les travaux de construction ont démarré sur le parc Ekho 1, à proximité de Citroën, pour une livraison prévue pour septembre 2014 ; un projet porté par la Communauté de communes du Pays des Herbiers.



CELLULE ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DU PAYS DES HERBIERS
02 51 57 66 86 / www.lesherbiers-developpement.com

[Économie]

ILS S'INSTALLENT...

Cave de La Vallée

Caviste

5 rue Ampère, ZA Buzenière

02 51 67 76 38 / www.lescavesdelavallee.com

Collectif Gent

Communication : publishing, digital, design

36 rue de l'Eglise

06 17 94 05 10 / www.collectifgent.fr

O' Coup d'cœur

Crêperie saladerie

27 Grande Rue Saint Blaise

02 51 91 04 53

L'Echoppe des collines

Décorations pour la maison

La Creulière, 14 chemin des Collines

02 51 63 98 06

Nicolas Grimpret

Conseiller financier groupe Conservateur

06 08 52 22 04 / ngrimpret@conservateur.net

Origine Halle

Alimentaire et restauration

1 avenue de l'Europe

02 51 92 24 64 / www.originehalle.com

Star Price

Hifi-vidéo, électroménager, cuisine

51 rue Nationale

02 52 43 00 50

Ston'Art

décoration murale

et ravalement de façade

5 rue Ampère

0805 055 056 / www.stonart.fr

Urgence Transport Animalier

Transport d'animaux

06 71 42 76 16 / katioutcha@hotmail.fr

[Association]

Fin octobre, c'est devant un parterre fourni de responsables associatifs que les services de la Ville ont restitué l'enquête sur leurs besoins. En ressort, notamment, la nécessité de mieux identifier les outils et ressources mis à leur disposition.

LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DÉVOILÉS

EN CHIFFRES

300 associations
herbretaises

418 000 €
de subventions versées en
2012 (hors O.G.E.C.
et périscolaires)

9000 adhérents
recensés dans les 102
associations ayant
répondu à l'enquête

« **O**n compte près de 300 associations herbretaises, et la Ville a versé 418 000 € de subventions en 2012, hors subventions aux centres périscolaires et de loisirs (196 390 €), et hors contrat d'association aux O.G.E.C. des écoles privées (770 000€) », a rappelé Céline Robin, du Point Information Jeunesse (PIJ), en introduction à la soirée de restitution de l'enquête, adressée cet été à l'ensemble des associations. Un état des lieux pour « *mieux vous connaître, et surtout connaître vos besoins* », explique Céline Robin,

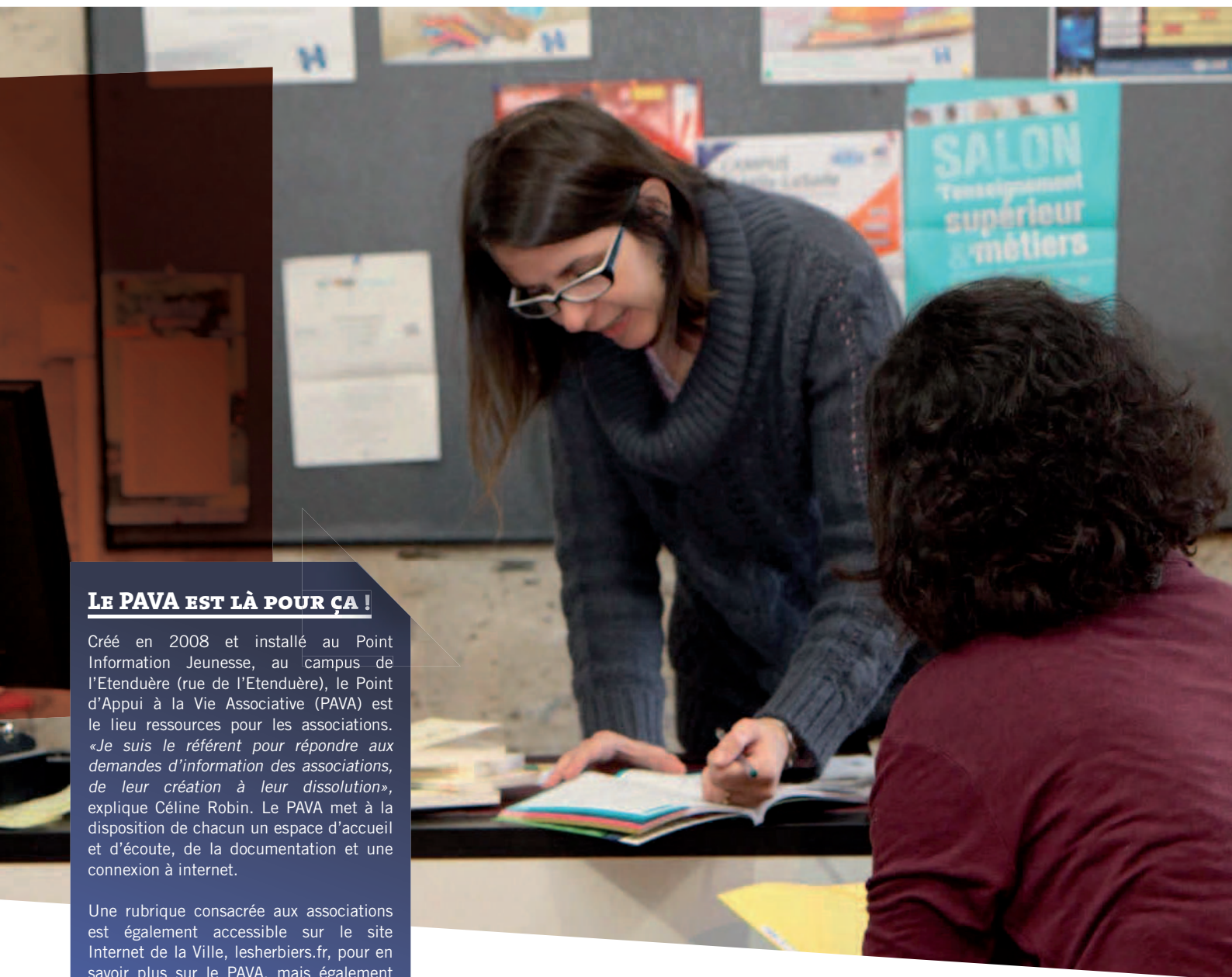
« d'autant plus que la création d'associations s'accélère depuis 3 ans ». Une démarche qui a eu un écho important puisque 102 associations, représentant 9 000 adhérents, ont répondu sur les 287 questionnaires envoyés. Mais des résultats aussi très attendus par la centaine de personnes présentes fin octobre à l'Espace Herbauges.

Des ressources à identifier

L'étude fait ressortir une méconnaissance des outils mis à la disposition des associations comme la bourse au



► UNE CENTAINE DE REPRÉSENTANTS D'ASSOCIATION S'ÉTAIT DÉPLACÉ POUR DÉCOUVRIR LE RÉSULTAT DE L'ENQUÊTE.



LE PAVA EST LÀ POUR ÇA !

Créé en 2008 et installé au Point Information Jeunesse, au campus de l'Étendue (rue de l'Étendue), le Point d'Appui à la Vie Associative (PAVA) est le lieu ressources pour les associations. « Je suis le référent pour répondre aux demandes d'information des associations, de leur création à leur dissolution », explique Céline Robin. Le PAVA met à la disposition de chacun un espace d'accueil et d'écoute, de la documentation et une connexion à internet.

Une rubrique consacrée aux associations est également accessible sur le site Internet de la Ville, lesherbiers.fr, pour en savoir plus sur le PAVA, mais également pour accéder à l'annuaire des associations, au dossier de demande de subvention, à la bourse au bénévolat et aux outils de communication.

« c'est parfois le système D, entre les demandes de salle, de matériel, d'informations, les photocopies... »

bénévolat, actuellement en sommeil, et la difficulté à identifier un interlocuteur unique : « *c'est parfois le système D, entre les demandes de salle, de matériel, d'informations, les photocopies..., on sollicite tour à tour, le service fêtes et cérémonies, l'accueil de la mairie, les services sport et culturel* ». L'occasion pour Céline Robin de présenter le Point d'Appui à la Vie Associative (PAVA), lieu ressource pour les associations, situé au PIJ, au campus de l'Étendue et dont la mission est d'accueillir et de répondre aux questions que peuvent se poser les associations.

Les associations expriment également le besoin d'être plus visibles. Pour cela, elles plébiscitent l'organisation d'un forum des associations (37 %), dont la dernière

édition s'est déroulée en 2001, et l'aide à la communication (55 %). Karl Drouet, du service communication, a rappelé les moyens d'information déjà mis en place : site internet, agenda des manifestations, réseaux sociaux, guide pratique, affichage libre, magazine municipal... Enfin, on note de plus en plus de difficulté pour elles à recruter de nouveaux bénévoles, et notamment dans les postes d'encadrement.

Des pistes de travail

Des résultats qui esquissent plusieurs orientations d'amélioration pour l'avenir. La première est l'étude des besoins de locaux pour mieux répartir les salles existantes et permettre une mutualisation des moyens plus

efficace. Autre axe, l'identification du PAVA comme l'interlocuteur unique des associations, mais aussi pour la partie reprographie. Pour le soutien à la communication, des réunions d'information et des formations pourraient être proposées par le cybercentre et le service communication. Enfin, renforcer la visibilité des associations, en organisant régulièrement un forum. L'ensemble de ces propositions sera soumis aux élus pour validation.



PAVA
AU POINT INFORMATION JEUNESSE, rue de l'Étendue
02 51 66 80 32

RÉSIDENTS ET ENFANTS, RÉUNIS À LA TIBOURGÈRE

Les travaux de construction de la résidence pour personnes âgées et du multi-accueil petite enfance ont commencé. Ouverture prévue début 2015.



► JEANINE BOUSSEAU, ADJOINTE À L'ACTION SOCIALE, MARCEL ALBERT, MAIRE DES HERBIERS, VÉRONIQUE BESSE, CONSEILLÈRE GÉNÉRALE, JEAN-CHARLES GUILBAUD, PRÉSIDENT DE LA CAF ET L'ENTREPRISE PILET, GROS ŒUVRE.

Entre dynamisme démographique et vieillissement de la population, le CCAS et la Ville des Herbiers ont décidé de créer un cadre propice à l'épanouissement des enfants et des personnes âgées à la Tibourgère. Au sein d'un quartier en plein essor, la résidence pour personnes âgées avec 78 appartements de 28 m², et le multi-accueil petite enfance intégré de 30 berceaux, favoriseront le croisement des populations et l'échange.

Un espace de vie intergénérationnel

« Dans ce bâtiment de 5884 m², les générations se rencontreront naturellement pour leurs activités habituelles. Elles partageront des espaces communs : le hall d'accueil, les salles d'animation, les jardins », rappelle le maire et président du CCAS, Marcel Albert. La résidence sera également ouverte aux habitants du quartier qui pourront utiliser la grande salle d'animation, et partager des moments de convivialité avec les résidents. En résumé, une rationalisation des espaces qui permet une maîtrise des coûts, sans compter des économies d'énergies pour ce bâtiment respectant la norme Basse Consommation (B.B.C.).

Quant à la résidence des Genêts, le plus ancien des trois établissements pour personnes âgées, elle ne sera pas réhabilitée, après le départ des résidents vers la Tibourgère. Elle permettra néanmoins un jeu de chaises musicales puisque les résidents des Chênes intégreront les Genêts le temps de la réhabilitation des Chênes.

Intégré dans la cité

L'établissement est le premier équipement public implanté au cœur de ce nouveau quartier et au carrefour des cheminements routiers et doux (vélo, piéton). Les futurs résidents pourront se rendre à pied dans les commerces, tout proches, ou participer à des actions avec

les enfants du groupe scolaire, qui sera construit, par la suite, à proximité.

L'enveloppe budgétaire est estimée à 10 281 000 € TTC pour l'Ehpad, et à 820 000 € pour le multi accueil. Les subventions attendues de la part du Conseil Général sont de 175 000 € pour l'Ehpad, en attendant d'autres subventions de la part des caisses de retraite. La Caisse d'Allocations Familiales participe à hauteur de 120 000 € pour le multi-accueil.

L'ouverture de l'établissement est prévue en février 2015.



SE LOGER ET REPARTIR DU BON PIED

“Habitat et Humanisme” dispose désormais d’une antenne aux Herbiers, la 5^e en Vendée. L’association permet aux plus démunis de trouver un logement décent. Elle compte aussi sur la solidarité des épargnants, des propriétaires pour assurer son fonctionnement.



Voilà 28 ans que l’association “Habitat et Humanisme” est engagée auprès des mal-logés, suite à l’action de Bernard Devert, ancien professionnel de l’immobilier, devenu prêtre.

« L’objectif est de permettre aux familles et personnes seules en difficulté de trouver un logement décent, à faible loyer, tout en contribuant à la mixité sociale. On privilégie des logements au coeur des agglomérations », explique Marie-Bernadette Jacques, coordinatrice de l’antenne des Herbiers. Créée il y a moins d’un an, elle compte 11 bénévoles et s’est installée au centre du Lavoir.

Des bénévoles qui suivent chaque personne, chaque famille, dirigées vers l’association par les services sociaux. Un accompagnement sur-mesure pour *« favoriser un retour à l’autonomie grâce à notre connaissance du territoire, des associations qui existent »*, explique Louis-Marie Boutin.

Une solidarité à laquelle chacun peut participer en devenant bénévole bien sûr mais aussi par d’autres biais. En effet,

l’association a besoin de fonds pour investir dans l’immobilier mais aussi de propriétaires pour mettre à disposition des logements. Chacun peut ainsi partager une partie des intérêts annuels de ses placements avec l’association, avec des avantages fiscaux à la clé.

Pour les propriétaires cherchant à louer, les avantages fiscaux sont à prendre en compte mais c’est aussi et surtout une sécurité dans la gestion de son logement puisque l’association dispose désormais d’une agence immobilière à vocation sociale (AIVS).



CONTACT DE L’ASSOCIATION
02 51 55 41 82

ADMINISTRATEURS ET COORDINATEURS
DE L’ANTENNE DES HERBIERS :
Marie-Bernadette JACQUES
mb.jacques@habitat-humanisme.org
Louis-Marie BOUTIN
lm.boutin@habitat-humanisme.org

PERMANENCES :
Le mercredi après-midi sur rendez-vous
Centre du Lavoir

DÉJÀ 10 ANS D’ACTIONS EN VENDÉE !

Créée en mars 2004, l’association compte désormais cinq antennes : St-Gilles-Croix-de-Vie, Challans, La Roche-sur-Yon, Fontenay-le-Comte et Les Herbiers.

En 2005, l’ancienne gendarmerie de Challans est rachetée pour accueillir une maison-relais et 12 logements autonomes.

En 2011, 10 maisons sont construites à Commequiers. En 2012, un T5 est aménagé suite à une donation à Fontenay-le-Comte.

L’Agence immobilière à vocation sociale gère une centaine de logements.

En 2013, 3 logements ont été réalisés dans la résidence « Le Starella » à La Roche-sur-Yon.



www.habitat-humanisme.org

**LES ÉLUS MUNICIPAUX
DES DEUX GROUPES D'OPPOSITION,
"LES HERBIERS,
UNE VILLE DYNAMIQUE POUR TOUS !"
ET**

**"UNE GAUCHE D'OUVERTURE ET D'AVENIR"
S'ADRESSENT AUX CITOYENS DU PAYS DES
HERBIERS.**

Le choix de l'UNION

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons vous informer que nous, élus des groupes "Les Herbiers, une ville dynamique pour tous" et "Une gauche d'avenir et d'ouverture" avons décidé de nous rassembler.

Désormais, nous nous exprimerons d'une seule voix lors des Conseils municipaux et lors des Conseils de la Communauté de communes.

Face aux difficultés croissantes que connaît notre collectivité, la décision de rassembler nos forces s'est imposée naturellement. Le pays des Herbiers n'est pas épargné par la crise, loin s'en faut !

On ne compte plus les familles herbretaises qui peinent pour assurer leurs besoins vitaux : obtenir un emploi, trouver un logement, accéder aux soins... Face à ce constat, nous avons pris nos responsabilités et cherché, au-delà de nos divergences, à nous rassembler.

Nous avons fait le choix de l'UNION pour les Herbiers !

Le pays des Herbiers est un territoire plein d'avenir à condition de rassembler les énergies et les compétences autour d'un projet à la fois économique, social et écologique. C'est ce projet que nous vous invitons à préparer avec nous. Quelle ville voulons-nous bâtir ensemble ? Comment densifier l'habitat tout en préservant la qualité de vie ? Quels types d'emplois voulons-nous encourager ? Comment accueillir de nouvelles activités ? Comment accroître l'offre en logements abordables ? Comment améliorer l'accès aux soins médicaux ?

Comment pouvons-nous relever ces défis ? Comment faire des Herbiers, une ville toute à la fois prospère, populaire et solidaire ? C'est le projet auquel nous vous invitons à participer.

Notre ville est le résultat du rassemblement de trois communes : le Petit-Bourg, Ardelay, les Herbiers qui ont accepté en 1964 de fusionner afin de bâtir un avenir commun.

Dans quelques mois, nous célébrerons les 50 ans de cette union qui a favorisé l'essor de notre cité.

Voilà une heureuse coïncidence qui doit nous inciter à faire le choix du rassemblement !

Thierry Cousseau, Bernadette Jacques, Joseph Liard, Michel Poirier

Permanence : chaque lundi 18h30, ancienne Mairie, Grande Rue.
Contact : forum.gauche.ecologie@voila.fr
<http://forumdesherbiers.blog4ever.com/blog/>
lesherbiersgroupesocialiste@yahoo.fr

**LES ÉLUS MUNICIPAUX
DES DEUX GROUPES D'OPPOSITION,
"LES HERBIERS,
UNE VILLE DYNAMIQUE POUR TOUS !"
ET**

**"UNE GAUCHE D'OUVERTURE ET D'AVENIR"
S'ADRESSENT AUX CITOYENS DU PAYS DES
HERBIERS.**

Le choix de l'UNION

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons vous informer que nous, élus des groupes "Les Herbiers, une ville dynamique pour tous" et "Une gauche d'avenir et d'ouverture" avons décidé de nous rassembler.

Désormais, nous nous exprimerons d'une seule voix lors des Conseils municipaux et lors des Conseils de la Communauté de communes.

Face aux difficultés croissantes que connaît notre collectivité, la décision de rassembler nos forces s'est imposée naturellement. Le pays des Herbiers n'est pas épargné par la crise, loin s'en faut !

On ne compte plus les familles herbretaises qui peinent pour assurer leurs besoins vitaux : obtenir un emploi, trouver un logement, accéder aux soins... Face à ce constat, nous avons pris nos responsabilités et cherché, au-delà de nos divergences, à nous rassembler.

Nous avons fait le choix de l'UNION pour les Herbiers !

Le pays des Herbiers est un territoire plein d'avenir à condition de rassembler les énergies et les compétences autour d'un projet à la fois économique, social et écologique. C'est ce projet que nous vous invitons à préparer avec nous. Quelle ville voulons-nous bâtir ensemble ? Comment densifier l'habitat tout en préservant la qualité de vie ? Quels types d'emplois voulons-nous encourager ? Comment accueillir de nouvelles activités ? Comment accroître l'offre en logements abordables ? Comment améliorer l'accès aux soins médicaux ?

Comment pouvons-nous relever ces défis ? Comment faire des Herbiers, une ville toute à la fois prospère, populaire et solidaire ? C'est le projet auquel nous vous invitons à participer.

Notre ville est le résultat du rassemblement de trois communes : le Petit-Bourg, Ardelay, les Herbiers qui ont accepté en 1964 de fusionner afin de bâtir un avenir commun.

Dans quelques mois, nous célébrerons les 50 ans de cette union qui a favorisé l'essor de notre cité.

Voilà une heureuse coïncidence qui doit nous inciter à faire le choix du rassemblement !

Thierry Cousseau, Bernadette Jacques, Joseph Liard, Michel Poirier

Permanence : chaque lundi 18h30, ancienne Mairie, Grande Rue.
Contact : forum.gauche.ecologie@voila.fr
<http://forumdesherbiers.blog4ever.com/blog/>
lesherbiersgroupesocialiste@yahoo.fr

« J'aime faire plein de trucs. »
Cela résume bien Yannick Lesage, artiste graffeur herbretais, mais pas que cela.

[Portrait]

YANNICK LESAGE TOUCHE À TOUT



► YANNICK LESAGE DEVANT SA TOILE DU SAXOPHONISTE ERIC DOLPHY

Portrait d'artistes

Après une seconde en arts plastiques, Yannick Lesage suit une école d'enluminure et de restauration du patrimoine. C'est là qu'il se familiarise et apprend à maîtriser les techniques traditionnelles : couleurs naturelles, liants, pochoirs, calligraphie.

Entre calligraphie et lettrage, il fait le lien. Il commence le graff sur le terrain et apprend grâce à des copains. Contrairement à la minutie apprise pendant ses études, le graff lui permet « de s'exprimer vite », tout en maîtrisant

les effets, les traits car « en graff, même si on peut facilement recommencer, il faut tout réfléchir avant et bien prendre en compte le principe de la superposition des couches. » Lettrages, personnages, illustrations, éléments de décors, il multiplie les supports et les thèmes.

Des murs, il passe aux toiles. Yannick aime mélanger les techniques : marqueurs, crayons, feutres, bombes. Autodidacte, il s'essaie volontiers à de nouvelles techniques. Nouveauté 2013 : il a introduit le fusain, la sanguine ou encore l'aquarelle dans son travail. Comment ? Un peu par hasard. « J'ai acheté des crayons de couleur et me suis aperçu qu'ils étaient aquarellables. J'ai pris un pinceau et je me suis lancé ». Il fonctionne comme ça. Les toiles qu'il a présentées à la Tour des arts

sur la thématique du jazz en sont le bon exemple : celle de Charles Mingus à l'aquarelle ou celle de Bojan Z à la sanguine et au fusain.

Il ne s'arrête pas là et fait aussi des fresques, des vitrines, des interventions dans les festivals ou du graphisme - plaquette, pochette de disque...-. Il a aussi encadré de jeunes herbretais pour redonner de la couleur à quelques transformateurs EDF sur le territoire, dans le cadre de l'opération Transfo'graff.

Touche à tout, cet herbretais est aussi musicien avec d'abord la batterie puis les platines. Il travaille en ce moment sur le projet « Lookoom ».

Pour lui, entre aérosols, crayons, musique, il n'y a apparemment qu'un petit pas.

POUR UN JOB EN POCHE CET ÉTÉ

C'est le rendez-vous des jeunes à la recherche d'un emploi saisonnier, Job en poche revient le vendredi 14 mars au Point information jeunesse. Au programme job dating, ateliers CV... et surtout, en amont, une semaine d'ateliers pour être prêt le jour J.



► EN 2013, 200 JEUNES ÉTAIENT VENUS TENTER LEUR CHANCE POUR DÉCROCHER UN EMPLOI SAISONNIER.

Difficile de se projeter en été pendant les derniers frimas de l'hiver, et pourtant il faut s'y prendre tôt pour décrocher le fameux emploi saisonnier qui va donner un coup de pouce financier pour l'année ou pour financer ses études.

Pour dénicher cet emploi, depuis plus de 10 ans, Job en poche met en relation jeunes et employeurs le temps d'une journée. Organisé par le Point Information Jeunesse de la Ville, avec le soutien de Pôle emploi, d'Antenna et de la Mission locale, l'événement accueille chaque année près de 200 jeunes. Cette année, ce sera le vendredi 14 mars

(vacances scolaires) de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h au Point information jeunesse, au campus de l'Etendue.

Une semaine pour se préparer

« Pour cette nouvelle édition, notre souhait est de développer le job dating en accueillant plus d'employeurs encore », explique Lucie Rigaudeau, en charge de la manifestation. En 2013, une dizaine était présente du monde de la restauration, de l'animation, de l'interim, du maraîchage, ou encore de l'hébergement touristique.

Cette année encore, une semaine d'ateliers, CV et lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche

avec Geneviève Ségura, conseillère en image, table ronde sur les métiers l'animation..., précèdera cette journée pour être fin prêt le 14 mars.

Mais ceux qui ne pourront pas se déplacer avant, retrouveront ces ateliers le jour J.



POINT INFORMATION JEUNESSE
02 51 66 80 32 / pij@lesherbiers.fr

[Jeudis de la Tour]

LIRE POUR LE PLAISIR

« Lire ensemble ! », c'est l'ambition des cinq ateliers de littérature proposés à partir de février à la Tour des arts par Noëlle Ménard : des rendez-vous pour partager le plaisir de la lecture..



► POUR NOËLLE MÉNARD, LECTURE RIME AVEC ÉCHANGE ET CONVIVIALITÉ

Exit les mauvais souvenirs de collèges avec les analyses de texte ! Avec Noëlle Ménard, on en est loin. « *Le but des ateliers de littérature est de découvrir un ouvrage, et surtout avec plaisir !* », explique-t-elle. « *Je ne donne pas un cours. Nous sommes dans l'échange, la discussion. Je cherche à avoir une approche sensible et conviviale* », complète-t-elle. Noëlle Ménard, qui animera ces rendez-vous pour la première fois aux Herbiers, le fait déjà depuis 4 ans à Nantes en lien avec l'Université Permanente. Secrétaire générale de l'Académie littéraire de Bretagne et des Pays de la Loire, elle coordonne et anime aussi des cafés littéraires ainsi que des ateliers de rencontre avec des auteurs.

Faire surgir des émotions

Ces ateliers de littérature se déroulent en deux temps. D'abord, la lecture de l'ouvrage. Les participants doivent avoir lu le livre, et même avoir pris quelques notes s'ils le souhaitent, avant le rendez-vous. Puis vient l'atelier, et là, place à

l'échange : « *Je fais parler les participants pour qu'ils donnent leurs impressions et expliquent pourquoi ils ont aimé ou non l'ouvrage. Chaque remarque a un intérêt* ». Noëlle Ménard vient ensuite compléter le propos, et donner des informations sur l'auteur.

« *Je choisis les ouvrages pour la qualité de la langue. Dans ce cycle, plusieurs auteurs sont originaires de la région comme Jean-Loup Trassard, Pierre Michon et Michel Chaillou. Ces livres sont aussi très accessibles* », note-t-elle. Noëlle Ménard veille également à ce qu'ils soient sortis en livres de poche. Ils seront aussi disponibles dans les bibliothèques de la Communauté de communes. Bonne lecture !



Infos dans L'HEURE H
ATELIERS DE LITTÉRATURE « LIRE ENSEMBLE ! »
13 février « Composition Française » de Mona Ozouf
27 février « Vies minuscules » Pierre Michon
27 mars « 1945 » Michel Chaillou
10 avril « La déménagerie » Jean-Loup Trassard
22 mai « Bicentenaire » Lionel Trouillot
lesherbiers.fr



[Concert]

LES FOLLES PERCUSSIONS

Réunir sur scène 50 percussionnistes, c'est le projet auquel participent les élèves de second cycle de la classe de percussions de l'école de musique des Herbiers. A leurs côtés, quatre autres classes des écoles de musique des Sables-d'Olonne, de Fontenay-le-Comte, de Challans, et de St-Hilaire-de-Riez, réunies sous le nom d'Ensemble de Percussions de Vendée. « *Cela permet la rencontre entre les élèves mais aussi le rayonnement des écoles de musique* », souligne Olivier Finet, professeur de percussions aux Herbiers. Cette année, l'Ensemble se produira à Fontenay-le-Comte dans le cadre des Folles Journées en Région sur le thème de la musique américaine. Le programme, créé pour l'occasion, reprend des standards comme *New-York New-York*, *West Side Story* ou encore des morceaux d'inspiration latino-américaine. L'Ensemble se produira également dans chaque commune participante. Une belle occasion pour découvrir la percussion. Rendez-vous le mercredi 22 janvier aux Herbiers.



MERCREDI 22 JANVIER À 18H30
Théâtre Pierre Barouh
Gratuit

[Exposition]

LES HERBRETAIS VIDENT LEUR SAC !

Nathalie Lecroc, invitée pour une exposition au Château d'Ardelay, a mis à contribution les Herbretais pour poursuivre sa « Petite Anthologie de sacs et sacs à main ». Le principe : dessiner le contenu des sacs des personnes qu'elle rencontre.

FRÉDÉRIQUE MANGIN EXPOSE À LA TOUR

Frédérique Mangin exposera ses peintures à la Tour des arts jusqu'au 28 février avec pour fil conducteur la musique. Figuratives ou abstraites, ses toiles sont visibles du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 21h30.



► NATHALIE LECROC À LA MAISON DE LA PRESSE POUR CROQUER LE SAC D'HÉLÈNE ROBERT.

Depuis 1998, Nathalie Lecroc couche sur le papier le contenu de sacs et sacs à main. Son œuvre réunit à ce jour un éventail de plus de 880 dessins aquarellés représentant les effets personnels d'individus de tout sexe, âge, nationalité et profession. « Une de mes priorités est d'aller à la rencontre des habitants des territoires où j'interviens, et de les placer au cœur de la création artistique », explique-t-elle. Présente ponctuellement sur le territoire depuis mars dernier, elle a rencontré des Herbretais et c'est au total une trentaine d'originaux qui ont été réalisés. « Ces portraits sont l'occasion d'en révéler beaucoup sur la personnalité des propriétaires des sacs », complète-t-elle. Parmi ces créations, il y a le sac de Francine Fillon. « Cette rencontre fut forte agréable même s'il faut tout de même être

prête psychologiquement pour dévoiler son sac à une inconnue », confie-t-elle.

Être en contact direct avec l'art

Nathalie Lecroc a aussi souhaité donner un nouveau visage à son travail en se tournant vers une population moins aisée : la Communauté Emmaüs des Essarts. « J'ai rencontré une femme des pays de l'est, Madina, compagne aux Emmaüs, qui avait très peu de choses dans son sac : ses papiers, chose très importante pour elle, et curieusement la présence d'une bouteille de parfum, qui est plutôt un signe extérieur de richesse », raconte l'artiste. En retour, Nathalie Lecroc a pioché, à gauche et à droite, dans les différents stands d'Emmaüs à la recherche d'objets et de petit mobilier pour la réalisation de son exposition. Fin de sa « Petite Anthologie de sacs et sacs à main » à la 1001^e aquarelle.

Nathalie Lecroc présentera également son projet « Miss Lecroc et la vie de château. Situation #2 », fruit de ses recherches artistiques qui l'ont conduite à repenser la notion de « vie de château ». Elle exposera une poupée de plâtre, sorte de double de l'artiste, des croquis préparatoires, des costumes, un trousseau...

A NOTER : Nathalie Lecroc sera présente les dimanches 2 et 23 février à 16h pour une présentation de son exposition.



L'heure H
EXPOSITION « Miss Lecroc et la vie de château, situation #2 » et « Petite Anthologie de sacs et sacs à main »
NATHALIE LECROC
Château d'Ardelay - du 1^{er} février au 23 mars

[Action culturelle]

TOUTE LA FAMILLE EN SCÈNE

La compagnie québécoise Le Carrousel présentera « Gretel et Hansel » en janvier au Théâtre Pierre Barouh.

Des actions culturelles sont menées en amont de la représentation avec pour la première fois des ateliers proposés aux familles.



► LAËTTITIA CHENOIR DE LA COMPAGNIE ZANY CORNETO MÈNE DES ATELIERS AVEC LES ÉLÈVES, ICI À ARDELAY.

Ce « Gretel et Hansel » est une ré-écriture du conte traditionnel par Suzanne Lebeau, chef de file de la dramaturgie jeune public. Sur le temps scolaire, mais aussi en famille, ce sont près de 950 personnes qui seront sensibilisées au spectacle grâce aux actions de médiation culturelle.

Et c'est à la Compagnie de théâtre herbretaise Zany Corneto que le service culturel a confié cette mission. « *Cela fait 10 ans que nous intervenons en milieu scolaire. Nous avons déjà monté deux spectacles de Suzanne Lebeau, l'Ogrelet et Une lune entre deux maisons. Nous connaissons donc bien son univers et avons proposé des parcours autour de ce nouveau spectacle* », explique Laëtitia Chenoir de la compagnie. 750 enfants du primaire, 150 collégiens de Jean Yole mais aussi 25 enseignants suivront des ateliers où l'on travaille sur le corps, la voix ou encore l'expression des sentiments.

Des actions pour les familles

Avec la thématique des relations frères-sœurs, ce spectacle semblait tout à fait

approprié pour développer des ateliers vers les familles, une nouveauté. Ce parcours propose aux enfants, à partir de 6 ans, et à leurs parents, de revisiter ce conte traditionnel par le théâtre. L'objectif est de découvrir un texte en famille grâce à un projet permettant de se glisser dans les coulisses du Théâtre. « *On propose un moment ludique d'initiation au théâtre sur la scène du Théâtre Pierre Barouh mais aussi un atelier pâtisserie dans les loges* », complète Laëtitia Chenoir. De la pâtisserie ? Souvenez-vous de la maison dans le conte... Les familles réaliseront donc avec Salima, pâtissière, une création en bonbon. Et la cerise sur le gâteau sera bien sûr, pour tous, la représentation du 31 janvier qui réserve quelques surprises gourmandes !



ATELIER THÉÂTRE samedi 11 janvier 9h30 à 11h30
ATELIER PÂTISSERIE samedi 18 janvier 9h30 à 11h30
GRETTEL ET HANSEL, spectacle le 31 janvier à 20h
Théâtre Pierre Barouh
INSCRIPTIONS SERVICE CULTUREL (places limitées)
02 51 66 95 41

L'ABONNEMENT FAMILLE, VOUS Y AVEZ PENSÉ ?

Pour favoriser les sorties en famille, un abonnement est proposé pour assister à 3 spectacles à partir de 6 ans pour 16€. Au programme : du théâtre avec « Gretel et Hansel » en janvier, un concert avec « Je me moque ! » en février et « L'oiseau bleu revisité » qui mêle théâtre et vidéo en avril. Rendez-vous au théâtre !



02 51 66 95 41 / lesherbiers.fr



DANSER EN FAMILLE

Avant la représentation de « Petites histoires.com », trois interprètes de la compagnie Kadder Attou viendront animer des ateliers de danse pendant les vacances scolaires. Du 10 au 15 mars, parents et ados, à partir de 10 ans, pourront faire un stage gratuit de création chorégraphique à la Tour des arts. Un an de pratique minimum est demandé.



INSCRIPTIONS SERVICE CULTUREL
02 51 66 95 41

A NOTER : Spectacle danse hip hop
« Petites histoires.com »
vendredi 21 mars à 20h au Théâtre Pierre Barouh.
Tout public à partir de 6 ans.

À découvrir
à l'intérieur
L'heure H,
le magazine
de vos
sorties !

l'heure

06 [Des sorties aux Herbiers]
> JANVIER > FÉVRIER > MARS > AVRIL 2014

H



FREE SONS
DIVERS
28.02 et
01.03.2014

EXPO NATHALIE
LECROC
01.02 au 23.03.2014

RDV
avec
Petites
histoires.com
21.03.2014



MAIRIE DES HERBIERS
6, rue du Tourniquet
85502 Les Herbiers Cedex
Tél. 02 51 91 07 67
mairie@lesherbiers.fr
Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h,
le samedi de 9h à 12h
pour le service état-civil élections.



lesherbiers.fr, votre actu au quotidien